

HENRY 256 Dual Purpose Flooring Adhesive

HENRY®

W.W. Henry Company
400 Ardex Park Drive
Aliquippa, PA 15001
Tél: (724) 203-8499

FICHE SIGNALÉTIQUE

En cas d'urgence seulement : **CHEM-TEL** – 1-800-255-3924
OU 1-813-248-0585 (à frais virés)

Visitez notre site internet : <http://www.wwhenry.com>

SECTION I - IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE ET USAGE

Henry 256. Adhésif pour le plancher

Index de risque SIMD

4 Risque grave	SANTÉ.....	1
3 Risque sérieux	INFLAMMABILITÉ.....	1
2 Risque modéré	RÉACTIVITÉ.....	0
1 Risque léger	PROTECTION PERSONNELLE..	B
0 Risque minime		

Classification du SIMDUT :

Non contrôlé

DÉNOMINATION CHIMIQUE	FAMILLE CHIMIQUE	FORMULE CHIMIQUE
Sans objet	Sans objet	Sans objet
APPELLATION COMMERCIALE ET SYNONYMES	POIDS MOLÉCULAIRE	UTILISATION DE LA MATIÈRE
Henry 256	Sans objet	Adhésif à base d'eau

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX DE LA MATIÈRE

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	NUMÉRO CAS	DL ₅₀ (L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)	CL ₅₀ (L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)
Aucun				

Ce produit ne contient pas d'amiante.

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE LA MATIÈRE

ÉTAT PHYSIQUE		ODEUR ET APPARENCE	
Pâte blanche (liquide)		Liquide blanc ayant une légère odeur de solvant.	
SEUIL DE L'ODEUR (PPM)	DENSITÉ	TENSION DE VAPEUR	DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1)
Pas disponible	(H ₂ O = 1) : 1,20	Idem eau	Idem eau
TAUX D'ÉVAPORATION	POINT D'ÉBULLITION	POINT DE CONGÉLATION	SOLUBILITÉ DANS L'EAU
Idem eau	100 °C (212 °F)	Pas disponible	Diluable
% VOLATILITÉ (SELON POIDS)	PH		COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU
40-50 %	9,45		Pas disponible

HENRY 256 Dual Purpose Flooring Adhesive

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION DU MATÉRIEL

INFLAMMABILITÉ.

Le produit est combustible à température élevée (> 93,3°C).

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre chimique ou de l'eau pulvérisée.

MARCHE À SUIVRE SPÉCIALE

Les contenants fermés qui sont présents dans un incendie peuvent éclater en raison de l'accumulation de pression; utiliser de l'eau pour refroidir les contenants afin de prévenir cette situation. En général, les pompiers qui combattent l'incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits toxiques de la combustion.

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION

>93,3°C Creuset fermé Setaflash
>200°F

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ (% PAR VOLUME)

Pas disponible

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ (% PAR VOLUME)

Pas disponible

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Non disponible

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

Voir Produits de Décomposition Dangereux – Section V

SENSIBILITÉ AUX CHOCS

Normalement insensible

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES

Normalement insensible

SECTION V - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE

Produit stable.

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES

Combustibles forts.

RÉACTIVITÉ - DANS QUELLES CONDITIONS

Pas de polymérisation dangereuse.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres vapeurs toxiques et gaz qui sont communs à la dégradation thermique des composés organiques.

SECTION VI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES DE LA MATIÈRE

VOIE D'ADMINISTRATION

Inhalation, ingestion et exposition directe au niveau de la peau sont les plus probables voies d'administration.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË À LA MATIÈRE

Inhalation : Le produit peut causer des irritations au niveau des voies respiratoires, toux, effets au niveau du système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements, la somnolence ou des nausées.

La peau et les yeux : Le contact excessif avec la peau peut causer le dessèchement, des crevasses, dégraissage des tissus et même une dermatite. Le contact oculaire peut provoquer une irritation.

Ingestion : Inconnu. Peut causer la nausée, l'irritation de la gorge et du tube digestif.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE À LA MATIÈRE

Aucune condition médicale généralement aggravée par ce produit.

HENRY 256 Dual Purpose Flooring Adhesive

NOM/IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE HENRY 256 Dual Purpose Flooring Adhesive

DL₅₀ DE LA MATIÈRE

(L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)

Pas disponible pour ce produit – Consulter la section II

CL₅₀ DE LA MATIÈRE

(L'ESPÈCE ET LA VOIE D'ADMINISTRATION)

Pas disponible pour ce produit

LIMITES D'EXPOSITION

Pas disponible.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE DE LA MATIÈRE

Léger degré d'irritation.

SENSIBILISATION À LA MATIÈRE

Pas disponible

MATIÈRES SYNERGIQUES

Pas disponible.

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS NOCIFS SUR LA REPRODUCTION, TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est classé comme cancérogène par le CIRC et l'ACGIH.

Toxicité pour la reproduction, tératogénicité, mutagénicité : Aucune connue.

SECTION VII - MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : Avec une ventilation adéquate, aucun appareil de protection ne devrait être requis. Toutefois, si la ventilation est inadéquate, porter un appareil de protection respiratoire pour les vapeurs organiques homologué.

Protection des yeux et de la peau : Au cours de l'utilisation normale du produit, le port de gants imperméables et de lunettes de sécurité de type panoramique est recommandé pour prévenir le contact avec ce produit.

MÉCANISMES TECHNIQUES (EX. : VENTILATION, OPÉRATION EN MILIEU FERMÉ)

Utiliser un système d'aération transversale naturelle, d'aspiration à la source et (ou) de ventilation avec apport d'air neuf pour prévenir l'accumulation de vapeurs de solvant.

MILIEU DE TRAVAIL

Au cours de l'installation, la qualité de l'air à l'intérieur risque d'être affectée. Si tel est le cas, aviser le directeur de l'établissement ou une autre personne responsable, et lui indiquer :

- qu'il est nécessaire de mettre en œuvre et de maintenir une ventilation adéquate dans les lieux de travail, afin d'empêcher que les contaminants s'infiltrerent dans les autres pièces de l'édifice;
- d'aviser les personnes qui sont sensibles aux odeurs ou aux produits chimiques d'éviter les lieux de travail pendant le processus d'installation.

PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. Contenir le produit, en l'empêchant d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Utiliser les agents absorbants pour aider au ramassage du produit. Collecter le produit et le transférer dans un contenant. Les résidus du produit, toujours trempés, peuvent être nettoyés avec de l'eau tiède savonneuse.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Utiliser uniquement des méthodes d'élimination approuvées et conformes aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux relatifs à l'élimination des déchets. Ne pas réutiliser les contenants. Ne pas chasser les résidus ou la matière inutilisée dans les égouts. Consulter les agences municipales locales ou le ministère de l'Environnement provincial le plus près de votre localité pour connaître les méthodes d'élimination approuvées.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION

Manipuler cette matière tel un mélange combustible. Utiliser de l'équipement de protection adéquat. Fermer le contenant après chaque utilisation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit convenable pour les mélanges combustibles. La température d'entreposage recommandée est inférieure à 32 °C (90 °F).

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX POUR L'EXPÉDITION

S'assurer que tous les contenants sont munis d'un couvercle adéquat et qu'ils sont fermés hermétiquement.

Classification selon la Loi canadienne sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) : pas réglementé comme marchandise dangereuse.

HENRY 256 Dual Purpose Flooring Adhesive

SECTION VIII - PREMIERS SOINS

Inhalation : En cas d'exposition à des concentrations excessives, retirer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Les yeux et la peau : Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin si la douleur, l'irritation ou les problèmes de vision persistent après le traitement. En cas de contact cutané, laver la région contaminée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas provoquer le vomissement. Appeler immédiatement le Centre antipoison ou un médecin pour obtenir des directives. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements inscrits dans la présente fiche signalétique sont fournis à titre de guide pour ceux qui manipulent ou qui utilisent ce produit. Ils ont été préparés de bonne foi par un personnel compétent. Ce document n'est probablement pas exhaustif. Les méthodes et les conditions d'utilisation et de manutention choisies ne sont pas contrôlables, ce qui peut modifier ou ajouter d'autres éléments à la présente. Des méthodes de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsqu'on travaille avec toute matière. Il est important que l'utilisateur examine les méthodes de sécurité employées lors de l'utilisation du produit afin de s'assurer de leur pertinence.

Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise. W.W. Henry Company n'est pas responsable des dommages, pertes, blessures ou autres dommages accidentels qui pourraient survenir lors de l'utilisation du produit ou suite à l'interprétation des données contenues dans la présente. Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans.

SECTION IX – DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

PRÉPARÉE PAR :	N° DE TÉLÉPHONE	DATE
Santé, Sécurité et Environnement	(724) 203-8499	Le 9 octobre 2008

NOTES ADDITIONNELLES OU RÉFÉRENCES :

Abréviations :

- ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- ASTM = American Society for Testing and Materials
- CIRC = Centre international de recherche sur le cancer
- MSHA = Mine Safety and Health Administration
- NIOSH = National Institute of Safety and Health
- TLV = Valeur limite d'exposition
- TWA = Valeur moyenne pondérée dans le temps

Bibliographie :

1. Fiches signalétiques des fournisseurs des matières premières
2. ACGIH, *Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2002*
3. CD Fiches Signalétiques CHEMINFO, Centre canadien d'hygiène et de santé au travail, 2002.